

RESSOURCES HUMAINES

NAO 2023 : La France Mutualiste soutient le pouvoir d'achat de l'ensemble de ses collaborateurs avec une attention particulière aux salaires les moins élevés

Paris La Défense, le 9 février 2023_ Face au contexte inflationniste, l'accord signé le 27 janvier dernier par l'ensemble des Délégués Syndicaux (CFDT, CFE-CGC et CFTC) privilégie une augmentation collective croissante inversement proportionnelle à la tranche de rémunération pour les salariés de La France Mutualiste¹.

« Nous sommes une mutuelle. A ce titre, et cela depuis plus de 130 ans, nous croyons que le collectif bénéficie à chacun. C'est valable dans tous les domaines et je suis heureux que les négociations sur les rémunérations aient pu aboutir en ce sens, qui plus est d'un commun accord, au moment où nous avons besoin de nous serrer les coudes. »

a commenté **Dominique Burlett**, président de La France Mutualiste.



« Le contexte économique actuel nous a conduit à être particulièrement attentifs à nos salariés et inventifs pour eux. C'est pourquoi nous avons proposé qu'à titre exceptionnel l'enveloppe destinée à la reconnaissance individuelle soit utilisée pour favoriser des augmentations collectives plus conséquentes. Pour optimiser le dispositif, nous avons mis en place cette année un système de tranches qui favorise les plus bas salaires » a ajouté **Sylvie Teneul**, directrice du développement humain

à La France Mutualiste.

Quatre tranches de salaires ont ainsi été définies² :

- **+ 5,6%³, la plus forte augmentation, qui concerne 62% des salariés ayant un fixe brut annuel⁴ inférieur à 40 000 euros,**
- **+ 4,5%³ pour les salariés ayant un fixe brut annuel³ ≥ 40 000 et < 80 000 euros,**
- **+ 3,5%³ pour les salariés ayant un fixe brut annuel³ ≥ 80 000 et < 120 000 euros**
- **+ 2,5%³ pour les salariés ayant un fixe brut annuel³ ≥ à 120 000 euros.**

L'accord prévoit également un remboursement des abonnements de transport pour 2023 à hauteur de 75% contre 50% auparavant (à effet au 1er janvier 2023).

¹ Pour les salariés rattachés à la Convention Collective Mutualité

² Pour les collaborateurs présents à l'effectif au 31 décembre 2022

³ Incluant les augmentations de la branche mutualité

⁴ En équivalent Temps Plein (ETP)

A PROPOS DE LA FRANCE MUTUALISTE

Conseil mutualiste en assurance et épargne, le groupe La France Mutualiste est né il y a plus de 130 ans dans le but humaniste et avant-gardiste de proposer à des particuliers la mutualisation de leur épargne en vue de la retraite. Cette mission est toujours son cœur de métier aujourd'hui, tout en offrant une protection complète aux familles : épargne et retraite – dont la Retraite Mutualiste du Combattant (RMC) – mais aussi assurances de biens (auto, habitation) et assurances de personnes (santé, emprunteur et prévoyance), distribuées via sa filiale Média Courtage.

Le groupe compte 290 000 adhérents-clients, 348 000 contrats gérés, 535 salariés, 265 bénévoles, 58 agences, 8,8 milliards d'euros d'actifs dont 19,6% en immobilier.

Depuis toujours, La France Mutualiste défend les valeurs humaines et sociales de solidarité et d'engagement dans un esprit de famille. C'est ce qui l'amène à oeuvrer notamment pour la transmission et le renforcement des liens entre les générations.

CONTACTS PRESSE :

Profile – Hina de Soultrait / Leslie Boutin – tel : 01 56 26 72 24 – hdesoultrait@agence-profile.com

La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr